

Plu de Larmor-Baden : EELV se réjouit de la décision du tribunal administratif

Lecture : 2 minutes.

Europe Écologie Les Verts du pays de Vannes réagit à la décision du tribunal administratif de Rennes d'annuler partiellement le plan local d'urbanisme de Larmor-Baden.



L'île Berder est un site très fréquenté par les habitants de la région de Vannes. (FRANCOIS DESTOC/LE TÉLÉGRAMME)

Europe Écologie Les Verts du pays de Vannes se réjouit de la décision du tribunal administratif de Rennes annulant le vote du Plan local d'urbanisme de Larmor-Baden. Son porte-parole, Christian Le Moigne, écrit que « ce n'est pas la première fois que la justice doit se prononcer sur les projets du maire et il perd avec constance. Il cumule les désaveux juridiques et ne peut passer en force. Ses projets sont toxiques pour l'environnement et le bien vivre au bord du golfe du Morbihan. Le cas de Berder est emblématique de son acharnement à vouloir en faire un lieu pour les privilégiés, au mépris du cadre exceptionnel environnant ».

À lire sur le sujet « Tout le village de Larmor-Baden impacté » par l'annulation partielle du Plu

« Il faut maintenant repartir sur des bases saines avec un Plu qui tienne compte de l'environnement écologique mais aussi juridique. Ses projets doivent respecter l'attente grandissante des citoyens en matière de qualité de l'environnement », indique EELV du pays de Vannes. « Le nouveau président du conseil départemental, qui est aussi président du Parc naturel régional, doit se saisir de ce dossier et proposer des solutions. Berder doit être rendue aux Morbihannais et à tous ceux qui veulent que le golfe du Morbihan reste un lieu partagé où il fait bon vivre, où le tourisme puisse s'exercer sobrement et où tout le monde puisse simplement s'y promener ».

À lire sur le sujet Île Berder à Larmor-Baden : « Le projet hôtelier ne se fera pas »